



## SENEGAL

### NIAMDE - Appui à la résilience des systèmes alimentaires dans 10 départements vulnérables du Sénégal pour un relèvement social et économique post-Covid.

Améliorer la sécurité alimentaire et les conditions d'apprentissage de 7 030 enfants fragilisés par la crise Covid-19 au travers d'un soutien à des cantines scolaires qui s'approvisionnent en circuits courts

## DESCRIPTIF

La situation de pandémie mondiale liée au coronavirus assorti de diverses mesures nécessaires, mais contraignantes, ont affecté considérablement le quotidien des Sénégalais et Sénégalaises à commencer par celles et ceux qui étaient déjà en situation de grande vulnérabilité. Alors que les producteurs ont été confrontés à des difficultés de commercialisation, les entreprises et coopératives agro-alimentaires artisanales, le plus souvent dirigées par des femmes, ont été les plus impactées par la crise.

La fermeture des écoles sénégalaises pendant près de 7 mois a entraîné la suspension des apprentissages de plus de 3,5 millions apprenants et contribue à creuser les inégalités sociales. La question du retour des enfants à l'école et plus particulièrement du retour des filles est un enjeu majeur de la rentrée scolaire de novembre 2020.

Le projet soutiendra la mise en place et le fonctionnement de 57 cantines scolaires s'approvisionnant en circuits courts auprès d'organisations paysannes et d'unités de transformations locales dans 10 départements afin de favoriser un retour à l'école des enfants tout en soulageant les familles économiquement et socialement et en veillant à ce que les activités du projet bénéficient de manière équitable aux hommes et aux femmes.

## RÉSULTATS ATTENDUS

- 7030 d'élèves de 57 d'écoles fragilisées par la crise Covid ont un meilleur accès à une alimentation scolaire de qualité via un soutien à des cantines scolaires, au fonctionnement adapté au contexte local avec une mobilisation et implication active des parents d'élèves et bénéficient de séances éducatives sur l'alimentation « Bien manger pour une bonne santé ».
- 32 entreprises ou coopératives agro-alimentaires artisanales transformatrices de produits locaux et 28 producteurs (maraîchers, laitiers, céréaliers) fragilisés par la crise Covid sont accompagnés et soutenues pour approvisionner 57 écoles en produits sains et de qualité, en respectant les normes sanitaires.
- L'Etat et les partenaires techniques et financiers sont sensibilisés à l'intérêt et à la nécessité de soutenir des cantines scolaires comme outils de protection sociale.

## ONG

*Le Grdr* est une association internationale de solidarité de droit français créée en 1969. Il agit en faveur du développement local des territoires tout en accompagnant les personnes migrantes sur leur territoire d'accueil et dans leurs projets en faveur de leur région d'origine.

*AVSF* : Agronomes et Vétérinaires sans Frontières a pour but d'agir pour le développement rural en appui aux agricultures paysannes dans les régions défavorisées et de contribuer à des actions de plaidoyer au Nord et au Sud en faveur de ces agricultures, par la mise en œuvre de compétences propres aux domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale.

## PARTENAIRES

*Caritas Tambacounda* : une association de solidarité internationale de droit Sénégalais créée en 1966. Dans la région de Tambacounda, Caritas travaille depuis 1981 principalement sur les questions d'eau, d'assainissement, d'hygiène, de développement local et de sécurité alimentaire.

*L'Institut panafricain pour la Citoyenneté, les Consommateurs et le Développement* est une association sénégalaise créée en 2007 qui vise à faire émerger un mouvement de consommateurs conscients et à défendre les droits des citoyens les plus défavorisés

ONG

### Agriculture et développement rural / Santé et protection sociale

- Type de financement : Subvention
- Montant total du projet : 1 500 000 €
- Montant du financement AFD : 1 500 000 €
- Date de début du projet : Novembre 2020



En savoir plus :

[www.grdr.org](http://www.grdr.org)

[www.avsf.org](http://www.avsf.org)

